

Comment intégrons-nous les enjeux ESG dans notre stratégie et nos investissements ?

Notre approche de la finance durable



Marie-Ève Kieffer,
Responsable de l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière.

Depuis plusieurs années, Covéa Finance a déployé une approche globale de l'ESG au travers de sa chaîne de valeur. Cette vision singulière se caractérise par l'attachement à l'équilibre entre les trois piliers de l'ESG et à la préservation d'une indépendance de vue s'appuyant en particulier sur la force de son collectif.

L'équilibre des trois piliers ESG

En matière de finance durable, la philosophie de Covéa Finance repose sur l'idée que l'intégration des critères ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance) apporte un éclairage complémentaire à l'analyse traditionnelle, fondée sur les données strictement financières. « Cette approche transversale vise à faire ressortir l'ensemble des risques et opportunités des investissements, afin de servir au mieux les intérêts de nos clients », précise Marie-Ève Kieffer, Responsable de l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière. L'ESG est ainsi intégrée dans son ensemble, avec une équi pondération de chacun de ses piliers. Malgré la montée des enjeux environnementaux, Covéa Finance a toujours veillé à maintenir cet équilibre qui est au fondement de sa démarche. « Cette vision est matérialisée notamment dans notre modèle propriétaire de notation ESG », ajoute Marie-Ève Kieffer.

Cultiver la réactivité et l'indépendance

Se donner les moyens d'une lecture globale et sous différents angles se révèle aujourd'hui pertinent pour décrypter un monde où les évolutions sont de plus en plus rapides et disruptives. « Dans ce contexte mouvant, le choix de Covéa Finance est de ne pas subir les événements en faisant preuve de réactivité face aux mouvements parfois brusques des marchés, tout en évitant de tomber dans l'excès inverse de comportement moutonnier », commente Marie-Ève Kieffer. En cela, le principe d'indépendance de vue, qui est un marqueur important de l'identité de Covéa Finance, pousse au contraire à prendre de la hauteur et à approfondir les études pour aboutir à des décisions qui s'inscrivent dans la durée.

Travail d'équipe et responsabilité partagée

L'intégration de l'ESG dans les processus d'investissement constitue un projet transverse et, à ce titre, toutes les équipes sont susceptibles d'y contribuer. Cette année a été marquée par des évolutions majeures en matière de réglementation ESG et au niveau des labels (ISR, Greenfin, Finansol). Plusieurs ateliers ont été menés avec les différents acteurs de la chaîne de valeur afin d'assurer la mise en conformité avec ces exigences nouvelles. Les équipes ont été mobilisées dès l'initiation du projet, suscitant ainsi l'adhésion nécessaire pour une intégration réussie. « Ainsi, en 2025, les différents labels ESG ont pu être renouvelés avec succès, malgré des modifications majeures de leur référentiel les rendant plus contraignants. Ce résultat traduit à la fois l'engagement important de toutes nos équipes internes et aussi notre capacité d'adaptation », précise Marie-Ève Kieffer.

Le sens du temps long

Une vision de long terme est une conviction historique et naturelle pour la société de gestion d'un groupe d'assurance mutualiste, attaché à l'accompagnement de ses sociétaires dans la durée. « Cette approche constitue une force. En évitant de subir les effets de mode, elle incite à la prise de recul, un atout pour appréhender des thématiques complexes, à l'image de la biodiversité », indique Marie-Ève Kieffer. Dans ce domaine, la difficulté majeure réside dans l'absence d'harmonisation et des méthodologies encore en construction. En appliquant un principe de sincérité (transparence dans les pratiques et dans la communication) à l'instar des autres projets ESG déjà déployés, Covéa Finance a ainsi abouti cette année à une première estimation d'indicateurs en matière de biodiversité (voir ci-contre).



NOS 4 FONDS LABELLISÉS ISR

COVÉA FLEXIBLE ISR
COVÉA SOLIS
COVÉA AQUA
COVÉA TERRA



NOTRE FONDS LABELLISÉ GREENFIN

COVÉA OBLIGATIONS



NOTRE FONDS LABELLISÉ FINANSOL

COVÉA ACTIONS SOLIDAIRES

CHIFFRES CLÉS

3

labels renouvelés (ISR, Greenfin, Finansol) en conformité avec les nouveaux référentiels.

> 80

plans de transition analysés via une nouvelle méthodologie interne dans le cadre du label ISR.

> 200

obligations durables analysées.

Biodiversité : définir le cadre méthodologique

L'accord de Kunming-Montréal, adopté lors de la COP15, en 2022, demande aux entreprises et aux institutions financières d'évaluer leurs risques, dépendances et impacts sur les écosystèmes. « Il existe cependant une multitude d'approches, sans qu'un cadre méthodologique commun ne s'impose à ce stade », explique Andréa Lemaire-Suau, Analyste Financier et Extra-Financier. Dans ce contexte, dès la fin 2024, l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière a évalué l'offre des différents fournisseurs de données sur la biodiversité afin de choisir celui qui correspondait le mieux aux principes de Covéa Finance. « Suite à la sélection du fournisseur, la dépendance et l'impact de nos sociétés en portefeuille ont pu être évalués pour la première fois en 2025. Nous disposons ainsi d'une vision globale, enrichie d'une analyse détaillée notamment sur la hiérarchie des secteurs en termes d'impact et de dépendance et sur les principales pressions exercées. Ces travaux exploratoires se poursuivront en 2026, afin d'approfondir la compréhension des résultats et de poursuivre nos réflexions sur la biodiversité », conclut Andréa Lemaire-Suau.

Décarbonation des portefeuilles : une trajectoire ambitieuse

Ou comment Covéa Finance, en tant que gestionnaire d'actifs de Covéa, contribue à la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre des actifs mobiliers et immobiliers du Groupe. Explications avec Valérie Piquet-Gauthier, Responsable du pôle Veille Stratégique.

Dans quel contexte s'inscrivent ces travaux ?

Valérie Piquet-Gauthier. Afin de contribuer à l'Accord de Paris, le groupe Covéa s'engage sur une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses actifs mobiliers et immobiliers à horizon 2030. Pour sa part, en tant que gestionnaire d'actifs du Groupe, Covéa Finance contribue à cette trajectoire de décarbonation avec l'objectif de réduire de 25 % l'intensité carbone des scopes 1 et 2 des actions et obligations d'entreprise détenues en ligne directe par les portefeuilles de gestion sous mandat. Cet objectif ne prend en revanche pas en compte les émissions relatives au scope 3, c'est-à-dire les émissions liées aux utilisateurs, aux clients ou aux fournisseurs. Pour définir cette cible, Covéa s'est fondé sur des trajectoires construites à partir de données scientifiques reconnues et conformes aux attentes de l'Accord de Paris (GIEC*, IEA**, NGFS***). Enfin, dernier élément de contexte, le pilotage des objectifs de décarbonation s'inscrit dans la gouvernance de durabilité du Groupe.

De quels moyens d'action dispose Covéa Finance ?

V. P.-G. De notre côté, la mise en œuvre de la trajectoire repose notamment sur les exclusions en lien avec les énergies fossiles selon le calendrier et les seuils définis au sein de la politique d'exclusion de Covéa Finance, le pilotage des réinvestissements vers les entreprises engagées dans la transition, enfin le dialogue avec les entreprises et le suivi de leur trajectoire de décarbonation. Pour autant, il est important de poser certaines limites et de garder en tête que l'atteinte des objectifs fixés dépend de plusieurs facteurs sur lesquels Covéa Finance a peu ou pas d'influence. Je veux notamment parler de la mise en œuvre effective d'une trajectoire de décarbonation par les entreprises elles-mêmes, de la qualité des données d'émissions des entreprises collectées auprès des fournisseurs de données (qui peut générer une forte volatilité dans les résultats au niveau du périmètre global), mais aussi de l'intensité carbone, qui fait l'objet d'une volatilité intrinsèque liée aux fluctuations de marché et leur impact sur la valeur des entreprises, à investissement constant et émissions carbone constantes.

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
 ** International Energy Agency - Agence internationale de l'énergie.
 *** Network for Greening the Financial System - Réseau pour le verdissement du système financier.

CHIFFRES CLÉS

- 25 %

C'est l'objectif de réduction de l'intensité carbone des scopes 1 et 2 des actions et obligations d'entreprise détenues en ligne directe par les portefeuilles de gestion sous mandat d'ici à 2030.

39,5 tCO₂e/M€ investies

C'est la cible à horizon 2030 de la trajectoire de décarbonation des valeurs mobilières (au lieu de 52,7 tCO₂e/M€ investies actuellement).



Valérie Piquet-Gauthier,
Responsable du pôle Veille Stratégique.

Enfin, au-delà de ces éléments, il faut aussi considérer notre poids en tant qu'investisseur : en effet, plus nous sommes investis dans un émetteur, plus sa contribution à l'intensité carbone globale du portefeuille va être importante.

Comment s'articule le projet chez Covéa Finance ?

V. P.-G. Preuve de son importance, le projet est intégré au sein du plan stratégique « Ambition 2026 ». Son objectif est de nous permettre de suivre et piloter cette trajectoire avec notamment l'intégration des données carbone projetées à horizon 2030 dans les outils de gestion, mais également grâce à la création de tableaux de bord et de reportings à destination des comités de gestion et des comités des risques. Autant de développements qui ont été menés en 2025 par les équipes de Covéa Finance.

Les clés en bref



- Équilibre entre les trois piliers ESG
- Engagement actionnarial fort
- Approche transversale
- Décarbonation des portefeuilles

Estimer l'impact des risques climatiques

Les risques climatiques regroupent les risques physiques, comme la hausse des températures ou la multiplication des événements météorologiques extrêmes, et les risques de transition, liés aux évolutions réglementaires ou technologiques. Leur analyse s'appuie sur la double matérialité : la matérialité financière, qui mesure l'impact de ces risques sur la performance de l'entreprise, et la matérialité d'impact, qui évalue les effets des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société.

« La première difficulté pour Covéa Finance a été d'identifier des données climatiques fiables. Nous avons retenu un prestataire s'appuyant sur des scénarios de référence, notamment ceux du GIEC* et de l'IEA**, et intégrant les secteurs d'activité ainsi que la localisation des actifs. Cela nous a permis d'estimer l'impact sur la valeur des actifs et sur le résultat opérationnel, ainsi que de calculer des pertes moyennes par secteur et par pays. Par exemple, nos analyses indiquent qu'à horizon 2050 les services d'électricité en France pourraient subir une perte de valeur proche de 10 %, principalement en raison du stress hydrique », indique Victor Labate, Analyste Financier et Extra-Financier.